



Ecole Etchecopar
20 avenue du bois de la ville
64120 Saint-Palais
Tel : 06 15 37 32 82
Email : ecole.etchecopar@orange.fr

Circulaire de rentrée 2025-2026



*Votre enfant vient de prendre le chemin de notre école...
Voici des informations pour cette rentrée que vous
trouverez également sur le site de l'école « Toute mon année »*

La structure de l'école

Pour cette année 2025-2026, la structure pédagogique est la suivante :

En maternelle :

- Une classe de **TPS-PS-MS-GS immersion basque** assurée par Mme Hiriart (lundi) et Mme Pochelu (mardi, jeudi, vendredi).
- Une classe de **TPS-PS-MS-GS** avec Mme Durcos (Cheffe d'établissement) les lundis, mardis matin (ou journée), jeudis. **La décharge de direction sera assurée** par Eliza Pribat **2 mardis** sur 3 et **tous les vendredis**.

Janine Courtin, Maité Lascaray (sur certaines périodes) et Mélanie Dos Santos, aides maternelles sont présentes pour aider au bon fonctionnement de la maternelle.

En primaire :

- Une classe de **GS-CP** Mme Zhang. Un décroisement des GS vers la classe maternelle monolingue est organisé chaque matin et chaque début d'après-midi.
- Une classe de **CP-CE1 bilingue** assurée par Mme Sagardia (lundi-jeudi).
- Une classe de **CE1** pour le français les mardis et vendredis assurée par Mme Arhanchet pour 3 mois à ce jour, puis par Mme Sagardia.
- Une classe de **CE1-CE2** (lundi-jeudi) et une classe de **CE2-CM1** les mardis et vendredis assurée par Mme Bordato.
- Une classe de **CM1-CM2** avec Myriam Castel.
- Une classe de **CE2 CM1 CM2** avec Mme Etchebarne les lundis et jeudis.

Delphine Vautard et Cécile Maison sont auxiliaires de vie AESH et accompagneront différents élèves sur l'école. Stéphanie Zuaznabar travaillera chaque jour en service restauration.

Les horaires de l'école

Les horaires de la **maternelle** et du **primaire** sont les suivants :

Le matin : **9h - 12h00** (accueil à partir de 8h30, Garderie payante de 7h30 à 8h30)

L'après-midi : **13h45 - 16h45**. Etude et garderie payantes à partir de 17h. Fermeture de l'école à 19h.

Les portails seront fermés à 9h05 et à 13h50. Vous devrez utiliser le visiophone en cas de besoin.

Entrées et sorties d'école

En maternelle, l'accueil se fera de 9h à 9h15. Les adultes pourront accompagner leur enfant jusqu'à la porte de la salle de l'accueil (salle du milieu). Pour les sorties de 12h00 et 16h45, les enfants resteront dans la garderie, les adultes viendront les récupérer à l'entrée. La sortie se fera de 16h45 à 17h, puis la garderie débutera.

Pour les primaires, l'accueil se fera dans chaque classe avec l'enseignante référente après la mise en rang. La mise au travail se faisant aussitôt les rituels lancés, nous vous remercions de respecter précisément les horaires de classe. Le soir, la sortie se fera de 16h45 à 17h. Pour le bon déroulement de la sortie et pour la sécurité de vos enfants, les enseignants de surveillance au portail ne sont pas disponibles pour s'entretenir avec les parents à ce moment-là.

Nous vous demandons de vous conformer aux horaires de l'école de manière à ne pas perturber le bon déroulement de la journée. Nous nous permettons d'insister sur **la ponctualité**. L'école est une institution, son fonctionnement implique des règles qui doivent être respectées par tous. Nous comptons sur votre collaboration pour que les enfants arrivent à l'heure.

Les réunions de classes :

Jeudi 18 septembre, 18h : Rencontre des parents des **classes maternelles (TPS-PS-MS-GS) et CP**

Lundi 22 septembre, 18h : rencontre de tous les parents de **CE1, CE2, CM1 et CM2.**

Le départ de réunion se fera de façon commune au réfectoire, puis nous nous répartirons dans les salles de classes respectives. Cette rencontre sera l'occasion de nous retrouver pour vous expliquer les premiers éléments de début d'année et nos méthodes de travail au quotidien pour le bien-être de vos enfants.

Les relations parents-enseignants

Le cahier de liaison et le téléphone **sont les principaux moyens de communication entre la famille et l'école.** Merci de laisser vos messages téléphoniques avant 9h en précisant le nom, le prénom de l'enfant, sa classe et le motif de son absence.

Nous vous invitons à signaler tout problème de santé ou familial qui pourrait avoir une incidence sur le bien-être de votre enfant.

D'autre part, **merci de nous informer, par écrit sur le cahier de liaison, de tout changement**, ponctuel ou durable, concernant la sortie de l'école et ce, quelle que soit la classe de votre enfant.

Pour des demandes particulières et/ou concernant l'établissement, il faut utiliser l'adresse suivante : ecole.ethecopar@orange.fr ou adresser un message à Mme Durcos sur Ecole Directe.

Les rendez-vous parents-enseignantes :

L'équipe enseignante a le souci de rencontrer tous les parents individuellement 2 à 3 fois par ans selon les besoins. Comme les années précédentes, nous vous expliquerons le procédé lors de la réunion de classe.

L'aide pédagogique complémentaire APC (entre 12h et 13h45)

Cette aide concerne les enfants de la MS au CM2. Elle débutera après une période d'adaptation pour tous les enfants, soit fin septembre.

Une fiche « autorisation annuelle » vous informera des modalités de ces rencontres enfant-enseignante. Elle vous sera communiquée dans les prochains jours.

Les enfants malades

Les parents jouent un rôle essentiel et s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de différents symptômes.

Ainsi pour éviter des problèmes de contamination, **les enfants malades ne sont pas admis à l'école.**

Un enfant malade à l'école est malheureux et ne peut pas travailler efficacement. Le repos reste le meilleur remède même s'il « veut » revenir en classe.

Merci d'être vigilant sur ce point.

Nous vous rappelons **qu'aucun médicament ne doit être en possession des enfants.** Même un tube d'homéopathie, un stick de doliprane, des pastilles maux de gorge...mis dans un cartable pourraient devenir une source de danger si un autre enfant s'en servait à l'insu des adultes de l'école.

Nous ne sommes toujours pas autorisés à donner des médicaments sauf dans le cadre d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) rédigé avec le médecin scolaire. Une tolérance est accordée par la cheffe d'établissement si, et seulement si, vous lui communiquez en amont l'ordonnance valide.

Les parasites

Aucune école n'est à l'abri des poux. Soyez par conséquent très vigilants et veuillez surveiller fréquemment la tête de votre enfant. Nous vous avertirons dès l'arrivée de ces petites bêtes.

Les vêtements

Nous vous rappelons qu'il est très important de marquer au nom de votre enfant les tenues vestimentaires (manteaux, sweats, casquettes, tours de cou...). **Tous les ans, nous « récoltons » des vêtements perdus.**

Les absences

En cas d'absence, nous vous demandons de remplir l'un des bulletins joints dans le cahier de liaison. Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de signaler **impérativement**, le jour même, **avant 9h**, toute absence de votre enfant. L'école est équipée d'une messagerie vocale, il vous suffit de laisser votre message en indiquant le nom, le prénom et la classe de l'enfant.

Téléphone : 05 59 65 66 18 Portable : 06 15 37 32 82

ou secrétariat 05 59 65 71 99

Restauration scolaire et périscolaire

Tout changement dans le planning doit être signalé **par écrit** dans le cahier de liaison à l'enseignant de votre enfant, ou par mail à la cheffe d'établissement.

Les assurances scolaires :

Concernant les attestations d'assurances scolaires, nous vous remercions de nous les procurer **avant le 9 septembre au format papier ou numérique**.

Ceci est valable aussi pour ceux souhaitant la couverture proposée par la mutuelle St Christophe (11,50€ par an, par enfant). Vous pouvez trouver leur bulletin d'adhésion sur leur site, ou nous le demander à l'école.

Nous vous communiquerons le **calendrier scolaire** dans les jours à venir.

Nous vous souhaitons une Bonne Rentrée.

L'équipe enseignante